



Comité monétaire et financier international

Trente-sixième réunion
13–14 octobre 2017

Déclaration No. 36-31(F)

**Déclaration de M. Le Maire
France**

COMITE MONETAIRE ET FINANCIER INTERNATIONAL
Discours du Ministre de l'Economie et des Finances – octobre 2017

L'économie mondiale poursuit sa reprise, bâtissant sur les progrès réalisés depuis la crise économique pour créer un environnement favorable à une croissance, forte durable et équilibrée. Si l'activité est globalement bien orientée, des risques persistent et de nouveaux défis sont apparus qui sont autant d'encouragement à renforcer la coopération multilatérale.

I. Alors que l'on observe un renforcement graduel de la croissance, la situation économique mondiale est marquée par la persistance de plusieurs facteurs de risque et d'incertitude.

1.1 L'amélioration de la situation macroéconomique se poursuit, en particulier au sein des économies avancées.

Les perspectives économiques mondiales sont positives et des signaux encourageants continuent d'être observés. Après deux années de ralentissement, l'activité mondiale devrait accélérer en 2017 (pour atteindre 3,6% selon le FMI), et le rythme se maintenir en 2018. Selon les prévisions actuelles, la croissance devrait augmenter dans les économies avancées, notamment aux Etats-Unis et au Japon cette année.

En dépit des incertitudes entraînées par le *Brexit*, la reprise se poursuit à un rythme soutenu dans la zone euro (+2% selon les dernières prévisions du FMI). L'investissement privé resterait dynamique, bénéficiant du maintien du soutien monétaire de la BCE et de l'amélioration des conditions de financement. Parmi les grands pays de la zone euro, l'Allemagne, l'Italie et la France devraient notamment voir une augmentation de leur croissance.

Dans les économies émergentes, les perspectives économiques sont contrastées. Des évolutions positives sont notables dans plusieurs économies majeures : la Russie et le Brésil sortent ainsi progressivement de la récession tandis que l'Inde continue de connaître une croissance très dynamique malgré un ralentissement attendu en 2018. Grâce à un net redressement du commerce international (+4% en 2017) porté par la Chine et l'Inde, la croissance mondiale est redevenue plus riche en échanges commerciaux depuis fin 2016.

1.2 En dépit de cette amélioration, des risques économiques continuent de peser sur la situation mondiale.

Réussir la normalisation des politiques monétaires reste un défi pour nos économies. Cette normalisation avait aussi des effets pour les pays émergents, structurellement sensibles aux flux de capitaux et déjà fragilisés sur le plan économique. De manière plus générale, les divergences de politique monétaire pourraient avoir des conséquences négatives sur les flux de capitaux.

Certaines tendances présentent des risques à long terme. La faible croissance de la productivité et la faiblesse de l'inflation dans les économies où le chômage est bas sont

préoccupants, tout comme la montée des inégalités et la déformation du partage de la valeur ajoutée entre pays.

Des risques se maintiennent dans les pays émergents. Bien que les mesures de soutien des autorités à l'activité aient entretenu l'activité en Chine, un ralentissement sensible semble se profiler dès 2018. Celui-ci s'expliquerait principalement par l'accroissement des déséquilibres internes, liés notamment à la forte progression du crédit dans un contexte d'endettement élevé et les surcapacités industrielles. En outre le rebond observé depuis fin 2016 en Turquie semble être passager. Au Brésil, la sortie de la récession reste conditionnée au retour de la confiance dans le secteur privé et à l'apaisement des tensions politiques.

Enfin, le faible prix des matières premières fragilise considérablement les pays exportateurs, en particulier ceux à faible revenu. L'Afrique subsaharienne connaît des difficultés notables qui s'illustrent par une croissance nulle du PIB par tête en 2017 après une diminution de 1% en 2016. Certains de ces pays se tournent désormais vers le FMI, qui devra accompagner leur transition vers des modèles de croissance diversifiés et soutenables.

1.3 Par ailleurs, plusieurs facteurs non-économiques génèrent des incertitudes

Les risques politiques et géopolitiques continuent de s'intensifier. Les tensions entre les Etats-Unis et la Corée du Nord ont atteint un plus haut inquiétant. La situation du Venezuela demeure très préoccupante en raison des blocages politiques et des violences qu'ils font naître, tandis que le Proche-Orient reste en proie à une profonde instabilité et à des conflits prolongés.

Le fléau du terrorisme reste une menace de premier ordre en Europe et dans de nombreuses régions du monde. Face à la multiplication des attaques informatiques visant entreprises et Etats, la cybersécurité devient une préoccupation croissante. Par ailleurs, d'importantes migrations se poursuivent, en provenance d'Afrique et du Moyen-Orient. Enfin, les conséquences du réchauffement climatique font peser d'importantes menaces sur l'ordre mondial : les catastrophes naturelles de grande ampleur se multiplient et les tensions géopolitiques risquent de s'accroître dans la gestion des ressources naturelles.

Il convient également de rester vigilant sur l'impact de certains régimes de sanctions ou de réglementations en matière de lutte contre le terrorisme sur le retrait des banques d'activités ou de pays jugés risqués. Cette situation nécessite d'accentuer les efforts pour rendre le régime réglementaire plus clair et ainsi apporter une sécurité juridique accrue aux opérateurs bancaires.

Enfin, dans un tout autre registre, les révolutions technologiques en cours et notamment celle du numérique laissent planer le risque d'un accroissement des inégalités. Leur impact sur l'emploi est encore difficile à mesurer, mais les risques sociaux ne sauraient être négligés. Dans de nombreux pays, les appréhensions liées aux ruptures apportées par les évolutions technologiques se traduisent également par la montée de courants populistes prônant le repli et le protectionnisme.

II. Il apparaît donc essentiel de consolider le système financier international, avec le FMI au centre de l'édifice, et de répondre aux enjeux globaux par le biais des structures du système multilatéral.

2.1 Il faut poursuivre la consolidation du système financier international et la coordination des politiques macroéconomiques.

L'architecture financière internationale doit poursuivre sa consolidation autour du FMI, qui doit en être la pièce centrale. La 15^{ème} revue des quotes-parts du FMI doit permettre d'aboutir à un FMI fort, suffisamment doté, placé au centre du filet de sécurité financière internationale (GFSN) et muni des outils nécessaires pour faire face aux nouveaux défis financiers et macroéconomiques mondiaux. Il s'agira aussi de suivre la mise en œuvre des Principes de financement soutenable du G20 et d'assurer les conditions de financement soutenable dans les pays en développement par une mobilisation des ressources domestiques et un bon usage des ressources publiques. En outre, la volatilité des flux de capitaux devra faire l'objet d'une surveillance particulière dans le contexte de normalisation des politiques monétaires dans les pays avancés. Enfin, la réflexion sur la bonne articulation entre institutions financières internationales se poursuit. Un des enjeux consistera notamment à poursuivre l'optimisation du bilan des banques multilatérales de développement pour un usage efficient de l'argent public tout en contribuant aux objectifs de développement durable.

S'agissant des pays membres du G20, l'effort de coordination des politiques macroéconomiques doit se traduire par la poursuite de nos engagements référencés dans les stratégies de croissance nationales approuvées par les chefs d'Etat et de gouvernement lors du sommet de Brisbane dès novembre 2014. Cet effort, nécessaire à une croissance forte, durable, inclusive et équilibrée, doit rester une priorité des agendas des instances multilatérales afin, notamment, de résorber les grands déséquilibres macroéconomiques. En outre, cela paraît d'autant plus nécessaire dans l'optique de saisir les opportunités de croissance liées au numérique et de faire face aux changements radicaux qui les accompagnent.

Le cycle de régulation financière lancé après la crise doit enfin se finaliser et traiter les risques émergents, tout en accompagnant la reprise économique. La finalisation des réformes se poursuit en particulier dans quatre domaines : renforcer la résilience des institutions financières, faire face au défi du « trop grand pour faire faillite », rendre les marchés de dérivés plus sûrs et transformer la finance parallèle (*shadow banking*) en finance de marché résiliente. En parallèle, il s'agit de travailler sur la cybersécurité dans le secteur financier ou encore de répondre à l'enjeu du phénomène de retrait des banques des activités de correspondance bancaires (*derisking*). L'enjeu sera en somme d'articuler la poursuite d'un objectif de stabilité et de sécurité du secteur financier garant d'une croissance soutenable sur le long terme et le soutien à l'activité économique.

2.2 La meilleure réponse aux enjeux globaux passe par le biais du multilatéralisme.

Nous devons accentuer nos efforts pour l'intégrité financière. Cela passe d'abord par une lutte collective accrue contre le financement du terrorisme. Le renforcement du groupe d'action financière (GAFI) actuellement en cours doit permettre d'accroître sa visibilité et sa capacité d'entraînement vis-à-vis des organismes régionaux du même type.

La lutte contre les paradis fiscaux doit également se poursuivre. La France se félicite du succès rencontré par les pressions du G20 suite à la publication des *Panama Papers* : pour éviter de figurer sur la liste qui devait être publiée lors du sommet G20 de Hambourg, plusieurs juridictions ont ainsi choisi de se mettre en conformité avec les règles internationales. Cet exemple prouve la capacité des dirigeants mondiaux à obtenir des résultats tangibles et rapides. Il faut désormais augmenter notre niveau d'exigence en passant à l'évaluation de la mise en œuvre effective des standards internationaux, tout en gardant la perspective de mesures de rétorsion.

Enfin, le combat contre la corruption ne saurait être pleinement efficace sans une coopération accrue au niveau multilatéral. La France souhaite voir le plus grand nombre de pays rejoindre la convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions financières. Il est également indispensable de réfléchir à une meilleure prise en compte de l'anticorruption dans les analyses des institutions financières internationales comme le FMI.

La coopération multilatérale est également essentielle dans le domaine du numérique. Les défis sont nombreux : au premier rang de ceux-ci, la fiscalité du numérique. Ils appellent des solutions mondiales et concertées. A ce titre, la France soutient pleinement les travaux de l'OCDE, en particulier sur la fiscalité du numérique. La Taskforce de l'OCDE sur la fiscalité du numérique doit rendre son rapport intérimaire au printemps 2018. Une dynamique européenne a été engagée : le Conseil de l'Union Européenne s'est par ailleurs saisi du sujet et présentera ses réflexions en décembre lors des conclusions de la Présidence Estonienne ; la Commission européenne a annoncé qu'elle formulera en 2018 des propositions pour aboutir à une plus juste taxation des géants du numérique au sein de l'Union européenne. Cette ambition européenne a vocation à s'inscrire en pleine cohérence avec les travaux internationaux.

En matière de climat, l'élan donné par l'Accord de Paris doit être conservé. Il est impératif de maintenir la dynamique multilatérale sur ce sujet essentiel pour l'avenir de la planète. La France salue la mobilisation des institutions financières internationales en ce sens, notamment l'implication du Conseil de stabilité financière (FSB) dans les travaux sur la finance verte avec la *Task Force on Climate-related Financial Disclosures*, et la meilleure prise en compte du climat dans les analyses du FMI.

Enfin, la France reste attachée à un commerce ouvert. Il est toutefois indispensable que la compétition soit équitable et que des règles communes soient respectées par tous les acteurs. Le principe de réciprocité doit ainsi prévaloir en matière d'investissements internationaux. La France soutient donc un renforcement des disciplines collectives et de l'efficacité du système commercial multilatéral, avec en son centre l'Organisation Mondiale du Commerce. Les conférences ministérielles de l'OMC qui se tiendront à Buenos Aires en décembre 2017 seront l'occasion pour la France de réitérer son attachement à ces principes et à cet objectif.

<p>Conclusion - La France s'inscrit concrètement dans cette dynamique en mettant en œuvre un programme ambitieux de réformes tout en poursuivant son engagement pour le multilatéralisme.</p>
--

Depuis l'élection d'Emmanuel Macron à la Présidence de la République, le nouveau Gouvernement œuvre à la transformation rapide et profonde du modèle économique

français. Les grands chantiers ouverts sous l'autorité du Premier ministre doivent permettre à la France de renouer avec une croissance plus dynamique, d'accélérer la création d'emploi et de renforcer la soutenabilité des finances publiques. Loin de repousser les réformes à la faveur de l'embellie économique mondiale, le Gouvernement entend saisir cette fenêtre d'opportunité pour aller vite et loin : les ordonnances réformant le code du travail et le budget 2018 sont la preuve de cette volonté politique.

Si la France doit accomplir sa transformation économique, elle souhaite également transformer la zone euro par une plus grande intégration. L'intégration de la zone euro a connu des avancées considérables, mais elle reste incomplète. Elle doit être poursuivie pour renforcer encore sa résilience face aux chocs et favoriser la convergence en son sein. Le Président de la République a souligné cette nécessité dans son discours sur l'Europe du 26 septembre 2017.

Enfin, la France poursuivra son engagement en faveur du multilatéralisme. Elle soutiendra ses valeurs et ses convictions dans toutes les enceintes de la coopération multilatérale. Elle considère la mondialisation comme une chance, mais ce processus doit être régulé. C'est notamment le sens de la proposition française visant à taxer les entreprises du numérique sur la base de leur chiffre d'affaire dans chaque pays, soutenue par une grande majorité d'Etats européens. La lutte contre le changement climatique reste également une des priorités françaises. La coopération de toutes les nations doit être accentuée, comme la France le rappellera au sommet climat du 12 décembre. Enfin, la France demeure pleinement engagée dans la lutte contre le financement du terrorisme, qu'elle souhaite voir renforcer à l'occasion du sommet qui se tiendra sur ce thème, à l'invitation du président de la République, à Paris début 2018.